

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 67 (1972)
Heft: 4-fr

Artikel: L'éloquent exemple de Stein-am-Rhein
Autor: Schwabe, Erich
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174312>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avant-propos

Dans les derniers fascicules du Heimatschutz on a pu lire d'une part des articles consacrés à l'historisme et au «Jugendstil» et de l'autre à la protection des sites urbains et villageois. Aujourd'hui, la protection des quartiers urbains ne se conçoit pas sans qu'on tienne compte des constructions les plus représentatives du XIXe et aussi du XXe siècle.

Parmi d'autres, la tâche des bureaux techniques consiste à empêcher des atteintes à l'environnement architectural. Dans l'article qui suit est exposé un cas exemplaire de parfaite réussite, grâce à la collaboration du bureau technique du Heimatschutz, du

conservateur des monuments, des industriels et commerçants, et, bien entendu, des autorités communales. Une telle réussite est la récompense de longs et opiniâtres efforts et résulte en partie de circonstances propices.

A la dernière assemblée générale de notre ligue sur les confins des cantons de Thurgovie et de Schaffhouse, le problème des fondements juridiques qu'impliquent les mesures de protection ont été mis en lumière. Or l'armature juridique n'est pas encore suffisante; il faut donc que beaucoup de facteurs soient réunis et que la chance veuille bien être favorable.

E. Sch. et Ld G.

L'éloquent exemple de Stein-am-Rhein

Avant d'en venir à la petite cité schaffhousoise qui a obtenu notre prix Henri-Louis Wakker 1972, jetons un coup d'œil comparatif chez nos voisins de l'ouest, et plus particulièrement sur deux localités qui ont fait parler d'elles récemment. Ceux qui connaissent les villes françaises petites et moyennes, mais aussi les quartiers anciens des grandes agglomérations, savent que leur patrimoine architectural est dans la plupart des cas relativement intact, mais souvent mal entretenu, avec des conditions d'hygiène déplorables. Le travail de rénovation, qui a aussi un caractère social, est très onéreux. Dans peu de cas seulement, soit 42 vieilles villes dignes de protection pour tout le pays, l'Etat offre son soutien financier; sur ce nombre, il a retenu 16 zones limitées, dites «îlots opérationnels», qu'il entend restaurer à titre d'exemples types. Des centaines d'autres villes, dont les quartiers historiques ne seraient pas moins dignes de protection, doivent se passer de cette aide. Elles sont laissées aux bons soins des propriétaires et des organisations privées, parmi lesquelles l'association «Civitas nostra» joue un rôle particulièrement digne d'éloge. Mais, assez souvent, l'initiative privée succombe sous le poids des difficultés.

Le premier îlot opérationnel «officiellement» restauré, dans la petite ville de Sarlat (au nord de la vallée de la Dordogne), peut être mis en parallèle avec Figeac, sis également au cœur de la France, à quelque 100 km, mais où les efforts déployés l'ont été sur un plan purement privé, et se sont trouvés limités par le manque de moyens financiers importants. Quoi qu'il en soit, ce double exemple prouve que le courage et l'esprit d'initiative sont des adjuvants indispensables

de l'argent, lorsqu'on veut aboutir. Dans les deux cas, la volonté s'est manifestée non seulement de sauver un patrimoine architectural, mais aussi d'insuffler aux quartiers anciens une vie nouvelle, de tenir compte de l'élément humain, en leur épargnant du même coup, lorsque c'est possible, le passage du trafic motorisé. Il s'agit essentiellement en pareille circonstance – ainsi que cela ressort des discussions qui se sont élevées en France – d'obtenir la collaboration décidée de l'autorité locale. Celle-ci est appelée à reconnaître que la restauration des édifices doit être envisagée en priorité, toutes les fois que cela est possible, plutôt que leur démolition. Elle a le devoir d'informer durablement et explicitement les habitants sur cette façon de voir. Lorsque des urbanistes y ajoutent leurs conseils, et que des propriétaires se groupent afin de réduire les frais de restauration, alors il n'y a plus guère de crainte à avoir quant à la survie d'un quartier ancien ou d'une vieille ville.

Et en Suisse?

Alors qu'en France une administration centralisée voue ses soins à un nombre limité d'objets, tandis que les autres dépendent exclusivement, pour l'avenir, de l'initiative privée, les conditions sont bien différentes en Suisse. Notre commission fédérale des monuments historiques octroie chaque année des subventions – dans le cadre de ses moyens, qui sont plus importants que naguère, mais pas au point de nous enlever tout souci – pour une série de restaurations. Ces subsides se mesurent à l'importance du projet ou à la valeur du monument considéré, mais aussi aux autres possibilités de financement, qui sont par



Vue aérienne de Stein-am-Rhein, fondée au moyen âge sur la rive droite du Rhin à la sortie du lac Inférieur. En amont de la ville, les petits îlots de Werd, où saint Othmar mourut en 759.

exemple beaucoup plus modestes dans une région de montagne que dans une agglomération urbaine du Plateau. Aux subventions fédérales s'ajoutent en général celles du canton, de la commune, de la Ligue du patrimoine national et autres organismes, ainsi que des milieux économiques ou même de mécènes.

L'assise financière dont on dispose est ainsi bien plus large qu'en France, et, proportionnellement, plus substantielle aussi. Il y a cependant deux éléments à considérer. Tout d'abord, l'initiative privée et la compréhension de la plus grande partie possible de la population, et par suite des autorités, est la condition nécessaire à un apport financier qui permette d'espérer le succès; un «Heimatschutz» toujours en alerte, l'élan d'un président ou d'un comité local ou régional peuvent éveiller l'attention et développer dans le public intérêt et compréhension pour le but visé.

D'autre part, il faut bien se rendre compte que si le rapport entre vieilles villes délabrées mais encore intactes (France) et quartiers solides mais gravement altérés dans leur structure et leur aspect (Suisse) n'est pas inversement proportionnel, il est tout de même en équilibre instable. Il y a certes chez nous, heureusement, un nombre important de vieux quartiers encore harmonieux, mais trop souvent aussi, dans leur immédiate proximité, des structures architecturales pas précisément esthétiques. Un rétablissement, un retour à l'harmonie traditionnelle, sont très difficiles, et dans de très nombreux cas impossibles. Il faut bien l'admettre: le visage d'une localité ou d'un quartier bien circonscrit, pas ou peu altéré, offre de bien meilleures chances de protection ou de rénovation, car la population et les autorités peuvent prendre conscience de ce qui est en jeu.

Une distinction méritée

Par le *prix Henri-Louis Wakker*, attribué pour la première fois l'été dernier, la Ligue suisse du patrimoine national désire récompenser les communautés



La place principale de Stein-am-Rhein, encadrée de maisons bourgeoises aussi pittoresques que précieuses du point de vue architectural. Le 17 août 1972, elle fut le théâtre d'une fête exceptionnelle.

urbaines ou villageoises qui, occupant un site d'une certaine valeur architecturale et culturelle, lui assurent de leur propre initiative des soins diligents et une protection exemplaire. Le commerçant genevois Henri-Louis Wakker, décédé le 17 mars 1972 à un âge avancé, a fait un legs substantiel au «Heimatschutz» ; d'où le prix de 10000 francs qui a été institué. Il doit

être attribué, en particulier, dans les cas où grâce à une fructueuse collaboration d'une autorité avisée et d'une population ouverte à ces problèmes, on est parvenu à sauvegarder la substance historique d'un site digne de protection, sans en faire un «musée», sans que la vie active ait abandonné ses vieux murs.

Stein-am-Rhein

Le comité central de la Ligue du patrimoine national a décerné pour la première fois ce prix à la communauté urbaine de Stein-am-Rhein. Les conditions susmentionnées sont pleinement remplies dans le cas de la





Après la cérémonie, les hôtes se sont réunis dans le cloître de l'ancien couvent de St-Georges.

Page 4 en haut: Pendant la cérémonie de distribution du prix Henri-Louis Wakker, attribué à la ville de Stein par le Heimatschutz suisse. De gauche à droite, M. E. Neukomm, président du Conseil d'Etat du canton de Schaffhouse, M. L. von Moos, ancien conseiller fédéral et président de la Commission fédérale de la nature et du paysage, M. Ariste Rollier, président central du Heimatschutz suisse, M. Arnold Bächtold, président de la commune de Stein-am-Rhein. Debout, en arrière, M. Jean-Pierre Böhni, président de la section schaffhouseoise du Heimatschutz, qui souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Page 4 en bas: Notre président, M. Rollier, remet à M. Bächtold, président de la ville de Stein, le diplôme d'honneur Henri-Louis Wakker, décoré par une jolie gravure du peintre Jacques Schedler. Tout à gauche, assis, le père de M. Arnold Bächtold, M. Heinrich Bächtold, ancien président de la section et membre d'honneur du Heimatschutz suisse; il vient de décéder à l'âge de plus de 90 ans, après avoir pu assister encore, en bonne santé, à la fête de sa ville natale.

petite ville qui s'étend au pied du château de Hohenklingen, à l'endroit où le Rhin quitte le lac Inférieur. Les soins constants de la population, de ses autorités, et aussi de la section schaffhouseoise du « Heimatschutz » sous la direction d'un président compétent et ferme, le Dr H. Böhni, qui habite Stein, en faveur de la protection du site en général et de ses composantes, de même qu'un plan de construction et d'aménagement entré en vigueur il y a quelque vingt ans déjà, ont permis de sauvegarder l'aspect et l'état de conservation de cette remarquable cité médiévale et de ses importants monuments, dans toute leur harmonie, et aussi d'épargner à ses environs de graves atteintes. Les propriétaires privés ont aussi fait leur part; ils ont témoigné d'un esprit extraordinairement éclairé et, conscients de leurs responsabilités, sensibles à la beauté de leur patrimoine, ils ont fourni un apport financier substantiel pour que leurs demeures fussent entretenues de manière à garder leur style traditionnel.

Les pages illustrées de ce fascicule montrent une bonne partie de ce qui a été accompli. Elles font sentir que tout n'est pas allé tout seul, que beaucoup d'efforts ont été nécessaires pour sauvegarder l'héritage. A l'heure même de la grande expansion économique, il a fallu consentir d'importants sacrifices. Aux efforts

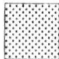


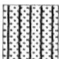

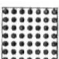



Vue de Stein-am-Rhein au début du siècle. Un seul changement: il a fallu démolir le pont qui menaçait ruine. Le 3 décembre 1972, les Schaffhousois ont adopté le crédit donnant feu vert à la construction d'un nouveau pont.

indispensables pour résister aux dangers venant de l'intérieur s'est ajoutée la nécessité de surmonter les coups de la fatalité extérieure: l'incendie de 1863, qui toucha 42 maisons, et les bombes américaines de 1945, qui firent neuf morts et de graves dégâts dans les bâtiments, en particulier une des tours. C'est à des soins constants et attentifs, durant une longue période, que Stein doit pour une bonne part sa sauvegarde; mais ce désir de veiller fidèlement sur le patrimoine est tout aussi vivace actuellement.

Un grand souci: le passage du trafic

Lorsqu'on visite la petite ville, surtout au moment du grand trafic estival, on comprend sans peine le lourd souci qui pèse sur Stein-am-Rhein: le transit des voitures. Le pont étroit qui franchit le Rhin – pont provisoire, en attendant qu'un nouveau pont remplace l'ancien qui menaçait de s'écrouler – a la charge non seulement du trafic local et touristique, mais

	Maisons d'habitation
	Exploitations artisanales
	Maisons d'habitation avec magasins et exploitations artisanales.
	Maisons d'habitation avec restaurants
	Hôtels
	Bâtiments publics
	Constructions non habitées

Page 7: Ce plan de la partie ancienne de Stein, qui indique comment les bâtiments sont utilisés, montre fort bien qu'elle n'a rien d'un « musée » sans vie. Presque toutes les maisons des principales rues sont habitées, et la plupart de celles de la Grand-Rue abritent en outre des exploitations artisanales. Ce qui importe pour l'avenir, c'est que l'initiative privée reste vigilante et que les restaurations et assainissements, en particulier, soient poursuivis. La Commune ne peut y pourvoir qu'à titre subsidiaire et par des moyens légaux, car – ainsi que cela ressort aussi du plan – peu nombreux sont les biens-fonds qui, en dehors de la zone du couvent, sont propriété publique.





encore de la grande circulation de transit entre la Suisse et le centre régional allemand de Singen. Sans cesse, les voitures, et aussi les lourds trains routiers, sillonnent dans les deux sens les vieilles rues et la place principale; et même si l'on cherchait à limiter ce flot métallique par un sens unique, le danger resterait considérable que les édifices n'en souffrent et notamment que les gaz d'échappement, concentrés dans l'atmosphère, n'abîment les façades et leurs fresques. Le seul remède serait de détourner la circulation, c'est-à-dire de construire un pont supplémentaire.


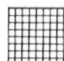




Lors de la manifestation qui a marqué la remise du prix Wakker, ce problème a été plus d'une fois évoqué dans les allocutions. Dès le début, après le rassemblement des invités au débarcadère, le président du «Heimatschutz» schaffhousois a attiré l'attention là-dessus. Lors de la manifestation sur la place de l'Hôtel de ville, le président de commune, M. Arnold Bächtold, en remerciant pour le prix, a demandé qu'on l'aide dans ses efforts pour libérer Stein du trafic motorisé. Le président du gouvernement cantonal, M. Ernst Neukomm, a promis le soutien de l'Etat et exprimé sa

ferme volonté de s'entendre avec les autorités thurgoviennes, dont le coup de main est indispensable pour la réalisation du nouveau pont prévu près de Hemishofen. «Un tel coup de main, estima le président du «Heimatschutz» Ariste Rollier, serait un véritable geste national!» L'appel à la collaboration thurgovienne, à son sens, ne serait pas seulement dans l'intérêt de Stein-am-Rhein, mais de tout le peuple suisse, car le visage de cette cité fait partie de son patrimoine culturel. Et le détournement du trafic motorisé à Stein est aussi un postulat de première importance de la Ligue du patrimoine national.

Fête en l'honneur d'un site d'importance européenne

Stein a vécu le 17 août 1972, jour de la remise du prix Wakker, une journée de fête extérieurement simple, mais appropriée à l'importance de l'événement; toute la population, ainsi que de nombreux visiteurs qui se trouvaient là par hasard, se sont joints aux hôtes officiels, et ont vibré à l'unisson dans un enthousiasme spontané. Une promenade à travers la basse-ville et la haute-ville, qui commença au débarcadère et engloba notamment une visite de la maison «zum Kupferberg» récemment restaurée et où le Centre suisse de l'artisanat avait ouvert la veille sa boutique admirablement aménagée, aboutit à la place de l'hôtel de ville où la fanfare municipale joua un morceau d'accueil. Le Dr Böhni ouvrit les festivités en saluant ses hôtes. Le président A. Rollier, en procédant à la remise du prix, définit les caractères propres de cette cité médiévale: dans sa sextuple unité (politique, juridique, militaire, économique, sociale et culturelle), c'est une des œuvres les plus achevées et les plus fortes qu'il ait été donné aux hommes de créer. Il loua l'œuvre architecturale, d'une beauté unique et restée intacte jusqu'à nos jours; il souligna la valeur d'un site qui aujourd'hui, alors que tant d'autres ont subi les destructions de la Seconde Guerre mondiale, et plus encore – comme dans notre pays – les atteintes d'une période de prospérité caractérisée par l'appât du gain et la fièvre de la construction, peut prétendre au rang de site d'importance non seulement nationale, mais européenne. «Nulle part en Suisse, poursuivit-il, on ne trouve autant d'édifices de valeur en un si petit espace; la dernière édition du «Jenny», guide artistique de la Suisse, en dénombre 51, rien que dans le cadre de la vieille ville, à commencer par l'église, le couvent St-Georges, l'hôtel de ville et la maison de l'Aigle blanc, plus 9 en dehors de ce centre, dont l'église paroissiale de Burg et le château de Hohenklingen. Plus remarquable encore que les édifices pris isolément est le site considéré dans son ensemble, constitué en fonction de son plan médiéval et où les bâtiments les plus

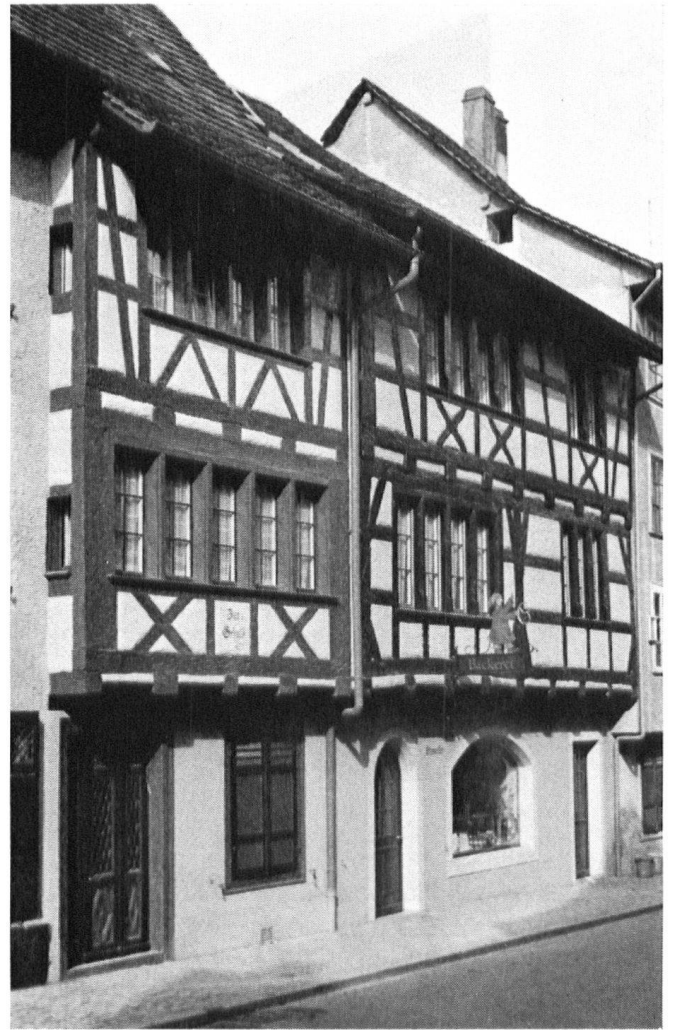
Le plan de la page ci-contre donne un aperçu de la substance architecturale de la vieille ville de Stein-am-Rhein. Lorsque l'on considère l'unité de ce site bien circonscrit et l'harmonie de ses façades, on peut s'étonner de découvrir, au vu de ce plan, l'ampleur de la période durant laquelle les édifices ont tour à tour surgi: pendant des siècles, ce principe d'unité architectonique a été observé, comme une loi non écrite.

-  Constructions moyenâgeuses
-  Constructions datant de la fin du 15e au milieu du 17e siècle et révélant, en partie, des influences gothiques
-  Constructions datant de la seconde moitié du 17e, du 18e et des débuts du 19e siècle
-  Constructions plutôt modestes du 18e et des débuts du 19e siècle
-  Constructions modernes (depuis la seconde moitié du 19e siècle)
-  Constructions en colombage bien visible et, en partie, déterminant l'aspect de la cité
- ★★★★ Façades ornées de peintures



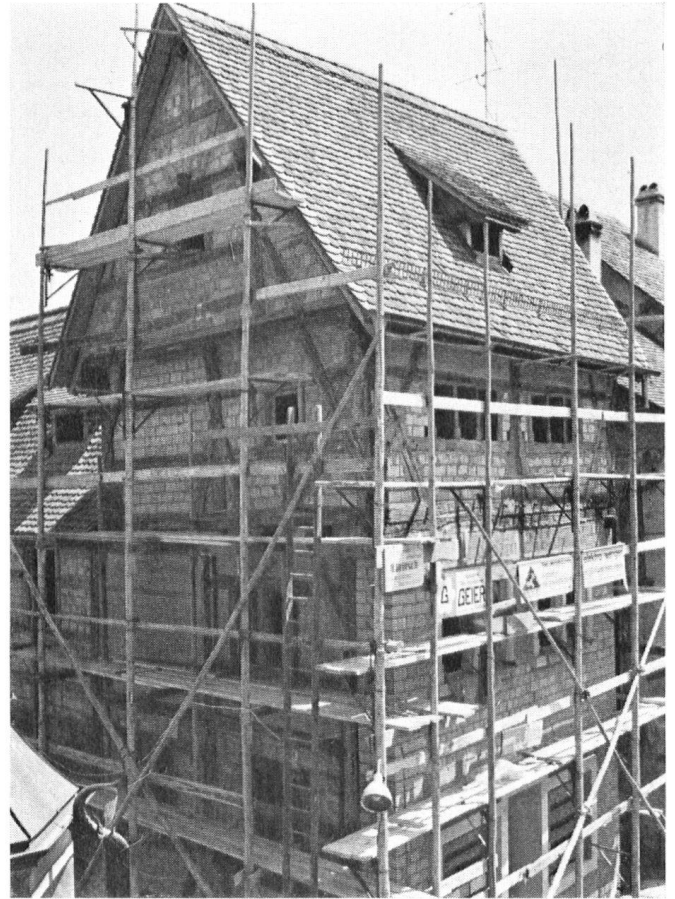
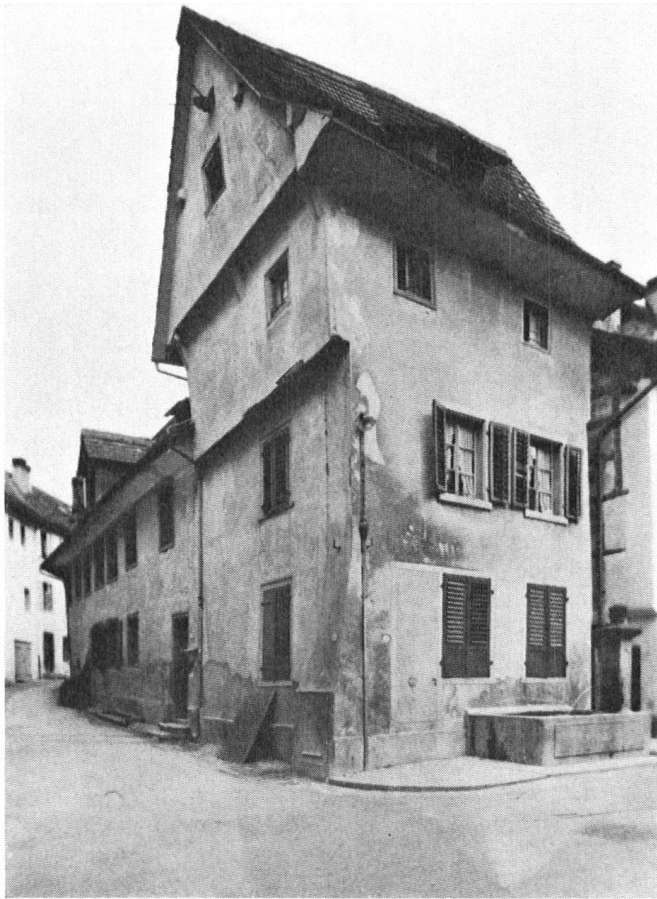


Les deux maisons «zur Geduld» (à gauche) et «zur Tanne» (à droite) avant et après leur restauration. Elles font partie d'un assez grand nombre de maisons dont le colombage a été restauré grâce à la compréhension des propriétaires et des autorités et avec l'aide du Heimatschutz.



modestes concourent à l'harmonie du tout; eux non plus n'ont pas été et ne sont pas négligés par les habitants de Stein. Ceux-ci n'ont pas fait de leur ville un «musée», mais l'habitat d'une communauté vivante, où l'époque présente a aussi apporté sa contribution: ainsi la façade, repeinte en 1955 par Aloïs Carigiet, de l'auberge de l'Aigle (à ne pas confondre avec l'Aigle blanc, maison peinte en 1520 par Thomas Schmid).» – Dans son allocution de remerciement, M. Bächtold, président de commune, réaffirma son désir de sauvegarder le visage de Stein, désir qu'appuie une certaine fierté civique des habitants, mais qui n'aura d'effet durable que si la population, et en particulier les propriétaires fonciers, font bénéficier l'œuvre commune de leur indispensable compréhension. Le président souligna aussi l'importance des contributions de la Ligue du patrimoine national et de la commission fédérale des monuments historiques. Mais il sied de rappeler ici les efforts non moins importants de son père, Heinrich Bächtold, membre d'honneur du «Heimatschutz» suisse, à qui l'on doit la création, en 1966, de la «Fondation pour la sauvegarde de la vieille ville».

Page 10: Un «Oldtimer» sur la place de l'hôtel de ville de Stein de jadis. Aujourd'hui la circulation de transit toujours plus intense met en danger ce beau site et rend de plus en plus urgent un nouveau passage à travers le Rhin, en aval de Stein.



M. Neukomm, président du Conseil d'Etat, cita l'historien Johannes von Müller, qui disait qu'une petite ville qui fait son devoir a, aux yeux du monde, plus de mérite que le roi le plus puissant qui ne remplit pas sa mission. Il loua le bel état d'esprit qui règne à Stein et que le prix Wakker vient légitimement couronner. Enfin l'ancien conseiller fédéral L. von Moos, président de la commission fédérale pour la protection de la nature et du patrimoine, apporta au nom de la plus haute autorité du pays ses vœux et ses remerciements pour l'œuvre accomplie; celle-ci est exemplaire et montre la voie à suivre pour l'avenir.

Après la collation de midi, le conseiller aux Etats Conrad Graf présenta aux invités l'histoire et la structure architecturale du couvent St-Georges. Après quoi chacun eut encore la possibilité de flâner dans les rues et de s'émerveiller devant les nombreuses maisons restaurées avec bonheur. Stein-am-Rhein peut être pour d'autres communautés un brillant exemple, toutes les fois qu'il s'agit de conserver pour les générations futures les valeurs irremplaçables d'un site historique et préservé: telle est la conviction qu'ont emportée tous ceux qui ont participé à cette belle journée de fête.

E. Schwabe (Trad. C.-P. B.)

La maison «zum Kupferberg», un petit chef-d'œuvre du 15^e siècle, a été acquise et rénovée tout récemment par le «Heimatwerk». L'initiative privée d'un membre du Heimatschutz a sauvé cet objet menacé par la destruction, mais situé à un endroit très important quant à la physionomie de la ville et son artère principale; en plus, elle a beaucoup contribué à stimuler la vie culturelle de la vieille ville de Stein.

Page 13: La maison «zum Kupferberg» après sa restauration.

